



FRANCE

Le plan du gouvernement contre l'échec scolaire au collège

ÉDUCATION

Le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, veut une transition plus douce entre le CM2 et la sixième.

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

L'annonce était attendue, elle est désormais officielle. Le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, a levé le voile sur la réforme du collège, ce mercredi, sur BFMTV. Les élèves de sixième bénéficieront d'un enseignement hebdomadaire d'une heure par semaine, en français ou en mathématiques et par petits groupes, pour un renforcement ou un approfondissement, selon le niveau des élèves. Il sera assuré par des professeurs des écoles.

« On va donc avoir une superposition, un agrafage meilleur entre primaire et secondaire, a expliqué Pap Ndiaye, parce qu'on sait que la marche d'entrée en sixième, en particulier pour les élèves les plus tangents, est très difficile. » Ce dispositif est déjà expérimenté dans l'académie d'Amiens dans le cadre des « sixièmes tremplin ». Le dispositif « devoirs faits » au collège sera aussi obligatoire, à partir de septembre. Cette réforme est « la priorité », « car nous avons des évaluations à l'entrée en sixième qui sont problématiques », a insisté le ministre, en indiquant que 27 % des élèves n'ont pas le niveau requis en français et un tiers en mathématiques. Pap Ndiaye a aussi pointé les mauvais résultats en

dictée des élèves de CM2 : « En 1987, ils faisaient 10 fautes dans cette dictée, aujourd'hui ils en font 20. »

Des « recommandations pédagogiques »

Pour rectifier le tir, le ministre a annoncé une révision des contenus enseignés en CM1 et en CM2. « Un rapport de l'inspection générale montre que, pour le cours moyen, le temps d'écriture et de rédaction est trop faible », a souligné Pap Ndiaye. Plutôt qu'une modification formelle des programmes, le ministre adressera, ce mois-ci, des « recommandations pédagogiques » aux professeurs de CM1 et de CM2, aux formateurs et aux inspecteurs. Pap Ndiaye promet des « mesures relatives à des choses classiques » telles que « la dictée » et « la conjugaison ». « C'est très important d'insister sur ces fondamentaux », estime-t-il. A partir de la rentrée 2023, les élèves de CM1 passeront des évaluations nationales en français et en mathématiques. « On nous explique qu'il faut que les réformes viennent du terrain, dans le cadre du Conseil national de la refondation, et on nous bombarde d'injonctions verticales qui remettent en cause la liberté pédagogique », déplorent les syndicats d'enseignants.

A quelques semaines du début





des négociations sur la revalorisation des enseignants, le ministre de l'Éducation a pris soin de préciser que « *les professeurs sont tous de qualité* ». « *Je ne les remets pas en cause, dit-il, je parle de l'organisation du système, des programmes, le temps de rédaction est trop faible.* » Ce qui fait bondir Guislaine David, porte-parole du SNUipp-FSU : « *Cela fait vingt-cinq ans que, face aux difficultés en orthographe, tous les ministres affirment qu'il faut plus de dictées, alors que les enseignants en font et que la France est championne en quantité d'heures dédiées aux savoirs fondamentaux, explique-t-elle. Une fois de plus, on laisse entendre que si les élèves sont mauvais, c'est de la faute des enseignants.* »

La révision du brevet

Le principal syndicat du primaire pointe des dysfonctionnements liés à l'organisation : « *Quand les classes sont chargées, quand l'inclusion ne se fait pas correctement parce que l'enseignant gère des questions de comportement et de climat de classe à longueur de temps, quand il n'y a pas de formation continue, quand il n'y a pas de remplaçants face aux professeurs absents...* »

Pour le collège, le ministère de l'Éducation nationale a par ailleurs annoncé la généralisation de deux

heures de sport hebdomadaires dans le cadre d'un temps périscolaire, qui n'existait jusqu'ici qu'au primaire. C'était une promesse d'Emmanuel Macron durant la campagne. Ces deux heures qui devaient être assurées, pour tous les collégiens, par des éducateurs et avec les collectivités, sont expérimentées dans 140 établissements depuis septembre.

Pour compléter cette réforme du collège, une « *concertation* » aura lieu, « *dans les prochaines semaines* », pour faire évoluer les classes de 5^e, de 4^e et de 3^e. « *Tous les sujets seront abordés* », souligne le ministère, y compris « *les modalités d'évaluation* » et une révision du diplôme national du brevet « *s'il le faut* ». D'autres évolutions sont programmées, qui correspondent aux engagements du chef de l'État durant la présidentielle, à savoir la découverte des métiers en 5^e, l'apprentissage du code et des compétences numériques et la « *revalorisation de l'enseignement de technologie* ». ■

**Des professeurs
des écoles
se rendront
dans les collèges
une heure
par semaine.**





Le ministre de l'Education nationale, Pap Ndiaye, veut « un agrafage meilleur entre primaire et secondaire ». *Photo Lionel Bonaventure/AFP*

